

Qu'est-ce qu'une PDP ?



Facture Électronique
Le ba.Ba

PDP signifie :

Plateforme de
Dématérialisation
Partenaire

Une PDP est un prestataire de services reconnue comme tiers de confiance par l'État.

Une immatriculation sera obligatoire pour être PDP. Valable pour une durée de 3 ans renouvelable.

Une PDP sera
habilitée à
transmettre
directement les
factures
électroniques à leurs
destinataires et au
Portail Public de
Facturation (PPF).

Elle doit assurer :
une **interopérabilité**
des plateformes (PPF
et PDP)

Elle doit assurer :
une utilisation des
**protocoles de
communication
sécurisés et chiffrés**

Elle doit assurer :
un **format de transmission** (UBL,
CII, Factur-X)

Elle doit assurer :
la **conformité** des
factures (signature
électronique, PAF...)



La Facture Électronique,
se planifie aujourd'hui !

Nous sommes en route pour être
une PDP...

- ✓ Une plateforme ISO 27001
- ✓ Multiformats (CII, UBL...)
- ✓ Conversion de factures
- ✓ Connectés aux plateformes étatiques internationales (Chorus Pro, FACe, SDI...)
- ✓ RGPD et Système Informatique en UE